



COMMUNIQUE N° 0000044 /C/MINAT/2020 DU 03 JUIL 2020

Portant publication des résultats de l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation en Procédure d'Urgence n°001473/ACDCPU/MINAT/CIPM/2020 du 20 avril 2020 pour la fourniture des licences des logiciels propriétaires et antivirus au profit du Ministère de l'Administration Territoriale

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis de Consultation sus-visé est, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative audit Avis de Consultation.

Il s'agit de :

ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT F CFA T.T.C	DÉLAI DE LIVRAISON
Ets COMEBGA, Tél : 694 59 07 13	Fourniture des licences des logiciels propriétaires et antivirus au profit du Ministère de l'Administration Territoriale	Quatorze millions, sept cent soixante-neuf mille, cent treize (14 769 113) francs CFA	Quarante-cinq (45) jours

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2^{ème} étage, porte 214, tél. 222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y afférente.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

03 JUIL 2020

Yaoundé, le

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,
MAITRE D'OUVRAGE



- ATANGA NJI Paul -

